

AR Prefecture

017-200073690-20251223-D2025_26-DE
Reçu le 24/12/2025

**SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE
DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-cinq, le vingt-trois décembre à neuf heures trente,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle de Réunion du port de commerce à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 11 décembre 2025 à 9h30, le Comité Syndical a été de nouveau convoqué le mardi 23 décembre 2025 à 9h30 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN		X
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD	X	
M. Hervé BLANCHE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET		X
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE (<i>suppléante de Gérard PONS</i>)		X
M. Jean PROU (<i>suppléant de Caroline CAMPODARVE</i>)		X
Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE (<i>suppléante de Christophe SUEUR</i>)		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN (<i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i>)		X
M. Loïc GIRARD (<i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i>)		X
M. Lionel PACAUD (<i>suppléant de Christophe BERTAUD</i>)	X	
M. Eric AUTHIAT (<i>suppléant de Hervé BLANCHE</i>)		X
M. Dimitri BUISSON (<i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i>)		X
M. Thierry LESAUVAGE (<i>suppléant de Alain BURNET</i>)		X
Mme Lydie DEMENE (<i>suppléante de Emmanuel ECALE</i>)	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Mariette BLAISE – Syndicat Mixte		X
Mme Myriam CONIL-COMBEAU – Syndicat Mixte		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental		X
M. Sylvain POULARD - Payeur départemental		X
M. Michael SICARD – Syndicat Mixte	X	
M. Olivier TREGRET - CARO		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

AR Prefecture

017-200073690-20251223-D2025_26-DE
Reçu le 24/12/2025

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de Membres votants :	5
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes Pour :	5
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2025/26

OBJET : Tableau des effectifs au 1^{er} décembre 2025

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de mettre jour le tableau des effectifs afin de prendre en compte la transformation des postes d'écluser de droit public en droit privé ainsi que le recrutement d'une Assistante administrative (agent de droit privé),

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

DECIDE :

- D'approuver le tableau des emplois au 1^{er} décembre 2025 ainsi proposé :

AR Prefecture

017-200073690-20251223-D2025_26-DE
Reçu le 24/12/2025

Grade(s) correspondant(s)	Catégorie	Durée hebdo du poste en centième	Durée hebdo du poste en H/Mns	Mission pour information	Poste vacant depuis le	POSTE OCCUPE	
						Statut	Temps de travail (TP en %)
Filière Administrative (service administratif et financier)							
Rédacteur Principal	B	35,00h	35h00	Directeur Administratif et Financier		Titulaire	100%
Salarié de droit privé		1	1	TC		CDD avant un CDI	100%
Filière Technique (service technique)							
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Directeur de l'exploitation et de la maintenance		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable de l'exploitation et de la maintenance Infrastructures		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Eclusier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h01	Eclusier		CDI	200%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Eclusier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Eclusier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable de l'exploitation et de la maintenance Outillages Publics		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Responsable Adjoint maintenance Outillage		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier		CDI	100%
Salarié de droit privé		35,00h	35h00	Grutier	03/04/2025	CDI	100%

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
Rochefort / Tonnay-Charente

Gérard PONS

